
7^{ème} Législature

DISCOURS
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
Alassane Bala SAKANDE,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A LA CLOTURE DE LA DEUXIEME SESSION
ORDINAIRE DE L'ANNEE 2020

Ouagadougou, le 22 décembre 2020

3βμ¹μ° 1 " ~ #

#

Ouverte le 30 septembre dernier, la deuxième session ordinaire de l'année 2020 de notre Parlement connaîtra son épilogue au terme de la rencontre de cet après-midi.

La présente cérémonie, tout en consacrant donc la clôture de la session budgétaire de 2020, constitue, nous le savons tous, l'ultime acte solennel de la 7^e Législature qui touche ainsi à sa fin.

La particularité du moment auquel nous assistons commande que nous lui consacrons tous les égards et tous les regards dus à sa singularité par un discours de rétrospection et de projection.

Je ne me soustrairai pas à cet impératif, quand bien même je ne dresserai pas ici le bilan exhaustif de la mandature qui s'achève.

A cet exercice d'inventaire, nous nous sommes déjà soumis le 30 septembre dernier, lors de l'ouverture de la présente session.

En effet, ce jour-là, dans l'allocution que j'ai eu le plaisir de prononcer, un point d'honneur a été mis sur la présentation du bilan aussi bien de la production législative que des différentes réformes institutionnelles et administratives visant à renforcer l'efficacité de notre Parlement.

Vous comprenez aisément donc pourquoi je ne voudrais pas abuser de votre aimable attention en revenant encore sur le long bilan de la 7^e Législature qui, comme les précédentes, a apporté sa part de contribution au renforcement du poids politique et institutionnel de l'Assemblée nationale.

Toutefois, c'est l'occasion pour moi, à qui vous avez fait l'insigne honneur de confier la présidence de l'Assemblée nationale durant ces trois dernières années, de vous exprimer toute ma gratitude pour cette marque de confiance et de sympathie.

Avant de poursuivre mon propos, qu'il me soit permis d'évoquer ici la mémoire de mon prédécesseur, Salifou DIALLO, qui malgré la brièveté de sa présidence, a su apporter à notre institution ce supplément de dynamisme, d'efficacité, et de crédibilité.

Puissent l'exemplarité et le patriotisme avec lesquels il a présidé aux destinées du parlement servir de modèle pour tous.

Honorables députés,

A toutes et à tous, qui à mes côtés, avez partagé la lourde mais exaltante mission de représenter, légiférer et contrôler, tout en me témoignant de votre fructueuse collaboration, je vous resterai infiniment reconnaissant.

De cette enrichissante aventure commune, l'une des grandes expériences personnelles dont je tire, c'est que le chef de Parlement n'est rien ni ne peut rien sans les autres membres de l'institution.

S'il m'était demandé de me prononcer sur le bilan de ces cinq années de cheminement, je dirai tout simplement que c'est avec un sentiment de légitime fierté que nous avons mené ce cycle législatif à son terme.

Il est l'aboutissement d'un engagement collectif et fraternel d'hommes et de femmes de sensibilités politiques diverses certes, mais tous unis autour de l'idéal républicain d'exercer la souveraineté nationale.

Je saisis cet instant solennel pour rendre, une fois de plus, un hommage appuyé à l'ensemble des acteurs de cette législature qui s'achève.

Je pense notamment à tous les groupes parlementaires, aussi bien ceux de la majorité que ceux de l'opposition, pour leurs inestimables contributions à la présente œuvre législative. Malgré la diversité de nos sensibilités politiques et idéologiques, la recherche de l'intérêt général est restée le dénominateur commun de nos débats, tantôt houleux mais toujours vertueux.

Ma reconnaissance va également à tout le personnel de l'administration parlementaire qui nous a accompagnés de son constant dévouement et de sa précieuse collaboration.

Aux personnels militaire et paramilitaire dont l'esprit de loyauté et le sens du devoir nous ont permis, en tout temps et en tous lieux, de nous consacrer à nos obligations, je leur exprime toutes mon admiration et ma fierté.

Aux membres du gouvernement avec à sa tête le Premier Ministre, je dis simplement merci pour l'excellence de notre collaboration durant tout ce temps.

- **Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

La présente cérémonie intervient aux lendemains des élections présidentielle et législatives du 22 novembre 2020 dont les résultats définitifs viennent d'être proclamés par le Conseil constitutionnel.

Le calme, la sérénité, l'équité et la transparence dans lesquels s'est déroulé ce double scrutin confirment ainsi l'ancrage des bonnes mœurs démocratiques dans notre pays.

Aussi, l'esprit de fair-play avec lequel les verdicts des urnes ont été accueillis et l'élégance toute républicaine dont a encore fait preuve les candidats à la présidentielle traduisent de façon éloquente la maturité de l'ensemble de notre classe politique.

Aussi me plait-il de saisir cette opportunité pour adresser au nom de tous les députés de la 7^{ème} législature et au mien personnel nos vives et chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE pour sa brillante réélection à la magistrature suprême de notre pays.

Incontestablement, il est aisé de comprendre qu'en renouvelant sa confiance au Président KABORE, notre peuple entend, d'une part, lui traduire sa reconnaissance pour le travail qu'il a accompli à la tête de l'Etat au cours des cinq années écoulées et, d'autre part, lui témoigner son profond désir de le voir consolider les acquis du mandat précédent en poursuivant l'œuvre de construction nationale pour le quinquennat qui s'annonce.

C'est pourquoi, je réitère mes vœux et souhaits de pleins succès à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres pour l'exaltante mission dont il vient à nouveau d'être investi.

Aussi, j'exhorte tous les Burkinabé, sans distinction d'appartenance politique à la nécessaire union sacrée autour du chef de l'Etat face aux défis qui se présentent à la Nation toute entière.

Dans le même esprit, qu'il me soit permis de féliciter toutes celles et tous ceux d'entre nous qui ont sollicité et obtenu du peuple le renouvellement de leur mandat et aussi féliciter tous ceux qui, pour la première fois, ont reçu l'insigne honneur de représenter le peuple.

A toutes celles et à tous ceux qui ont participé à l'écriture des pages de cette 7^e Législature mais qui pour une raison ou une autre ne seront plus des nôtres à la prochaine aventure, je

leur exprime toute mon admiration et leur souhaite bon vent partout où ils auront choisi de toujours servir la nation. Je leur dit que nous nous quittons mais nous ne nous séparons pas.

- **Monsieur le Premier Ministre**
- **Distinguées personnalités ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

La cérémonie de cet après-midi, comme je l'ai déjà annoncé, marque la clôture de la deuxième session ordinaire de 2020 essentiellement consacrée au budget.

Toutefois, je ne vous assommerai pas avec les chiffres de la Loi de finances de l'Etat exercice 2021 qui fut le plat de résistance de la présente session

Le budget de l'Etat, exercice 2021 se chiffre à 2110, 97 milliards de FCFA en recettes et à 2651,77 milliards FCFA en dépenses dégageant ainsi un solde budgétaire global de -506,68 milliards de FCFA.

Ces prévisions budgétaires sont, comme il fallait s'y attendre, affectées par la pandémie du COVID-19 et la situation sécuritaire.

Outre la Loi de finances et deux autres projets de lois, la dernière session de la 7^{ème} législature a examiné et adopté deux propositions de lois :

- la première qui est relative au don, au prélèvement, à la transplantation et aux greffes d'organes de tissus et de cellules humaines au Burkina Faso
- et la seconde portant promotion des établissements sanitaires privés de soins au Burkina Faso.

Elle a aussi enregistré deux restitutions de mission d'information et de commission d'enquête :

- la restitution des travaux de la commission d'enquête parlementaire sur le système de la téléphonie mobile au Burkina Faso ;
- la restitution des travaux de la mission d'information parlementaire sur la pandémie de la COVID19 au Burkina Faso.

- **Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Distingués invités ;**
- **Honorables députés,**
- **Mesdames et Messieurs**

Menace terroriste, fronde sociale, pandémie du COVID-19. C'est le contexte dans lequel notre Parlement, à l'image des autres institutions de la République, a exercé ses missions constitutionnelles durant ces cinq dernières années.

Nonobstant ces épreuves, notre législature qui s'achève peut être fière d'avoir contribué au renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie participative avec le vote des Burkinabè de l'étranger, la promotion de la bonne gouvernance à travers le renforcement du contrôle parlementaire et le soutien systématique aux politiques en faveur du genre et des personnes vulnérables.

Dans l'exercice de ses missions constitutionnelles, le Parlement a bénéficié d'appuis venus de différents horizons.

Je pense notamment au concours généreux de bien de partenaires extérieurs dont je me garderai de citer des noms de peur d'en oublier. Je voudrais tout simplement leur exprimer au nom du peuple burkinabè notre profonde et sincère reconnaissance et notre gratitude pour tant de marques d'amitié et de solidarité.

Aux membres du Bureau de l'Assemblée nationale, aux Commissions générales et aux différents présidents de groupes parlementaires, je suis reconnaissant pour la collégialité, la loyauté et l'esprit d'équipe avec lesquels ils m'ont soutenu.

A l'ensemble des députés, je dis encore grandement merci pour l'engagement, la fidélité à notre idéal de justice sociale et de progrès dans le strict respect du mandat à nous confier par le peuple.

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;**
- **Distingués invités ;**
- **Honorables députés**
- **Mesdames et Messieurs**

En cette période de l'année, bien de communautés locales célèbrent la fête des récoltes à travers la cérémonie ancestrale de partage des fruits de la terre avec la chefferie traditionnelle, communément appelée Nabasga.

Je souhaite donc aux dépositaires de nos valeurs coutumières et à toutes leurs suites une bonne fête des moissons.

Dans quelques jours, les chrétiens du Burkina Faso, à l'instar de ceux du reste du monde, fêteront la Nativité en souvenir de la naissance de Jésus-Christ.

Au nom de la représentation nationale et au mien propre je souhaite à toutes et à tous de joyeuses festivités dans la modération, la prudence et la solidarité avec les personnes démunies.

Dans moins d'une dizaine de jours, nous célébrerons le nouvel An. Je formule donc à l'endroit du peuple burkinabé, à tous les députés de la 7^e Législature et à l'ensemble du personnel civil, militaire et paramilitaire de l'institution parlementaire mes vœux de paix, de santé et de réussite pour 2021.

C'est par cette note d'espérance que je déclare close la 2^{ème} session ordinaire de l'année 2020.

Dieu bénisse le Burkina Faso !

Je vous remercie.